

Fermeture du collège du Val-de-Vire : « Le maire doit convaincre ses collègues du Département »



Pascal Martin, élu d'opposition à Vire Normandie. Ouest-France

Le maire de Vire Normandie, Marc Andreu Sabater a annoncé qu'il votera contre la fermeture du collège du Val-de-Vire, lors de l'assemblée départementale du 12 décembre 2022. L'élu d'opposition Pascal Martin demande au maire d'aller plus loin et de convaincre ses collègues, conseillers départementaux, de se prononcer contre la fusion des collèges de la ville.

« Nous apprenons à l'instant, le énième changement de position de Monsieur Andreu Sabater. Nous nous félicitons de cette décision, obtenue dans la douleur par une mobilisation sans précédent. »

Un brin sarcastique, l'élu d'opposition Pascal Martin n'a pas traîné pour réagir à l'annonce du maire de Vire Normandie (Calvados), mercredi 30 novembre 2022.

« Écrire à ses collègues conseillers départementaux »

Lors de la prochaine assemblée départementale, le 12 décembre 2022, [Marc Andreu Sabater](#) votera contre la délibération du Conseil départemental visant à fermer le collège du Val-de-Vire et à fusionner les deux collèges de la ville.

Dans une lettre, publiée le 30 novembre, [Pascal Martin](#) demande au maire, également vice-président du Département « **d'écrire à ses collègues conseillers départementaux, pour leur demander de voter contre le projet de fermeture du collège dont l'existence n'aurait jamais dû être remise en cause.** »

Il s'adresse également à [Clara Dewaele](#), vice-présidente en charge de l'enseignement au Département. « **Il faut prendre le temps de la réflexion et ne pas inscrire le projet à la séance du 12 décembre** », réclame-t-il.

Garance HAMEON.